



REGLEMENT INTERIEUR FC LA MONTAGNE

PREAMBULE

Tous licencié(e)s et membres du club doivent impérativement avoir signé la charte et pris connaissance des projets du club.

Pour devenir licencié au Football Club La Montagne, chaque joueur(se) devra s'acquitter de la cotisation définie par le Comité Directeur du club. La licence conditionne ainsi la participation aux entraînements, matchs amicaux et compétitions.

Tous membres, dirigeant(e)s, animat(rice)eurs, éducat(rice)eurs et joueur(se)s, s'engagent à respecter et/ou à faire respecter le matériel mis à notre disposition.

VOS DROITS

Vous pouvez attendre de votre club :

- Une bonne gestion administrative et financière du club
- Un encadrement technique de qualité
- Une organisation hebdomadaire, concernant le planning d'occupation des terrains, structurée
- Être à l'initiative de soirées amicales et conviviales ou autres organisations sportives et extra sportives, pour rassemblée tous les adhérents du Football Club La Montagne.
- Pour le football d'animation un même temps de jeu pour tous, dans le respect des capacités de chacun.

VOS DEVOIRS

Pour les jeunes licencié(e)s :

Les parents déposant leur(s) enfant(s) à l'entraînement, ou au stade, lieu de rendez-vous des rencontres, doivent s'assurer de la présence d'un responsable du Football Club La Montagne avant de le laisser.

La tenue de sport doit être adaptée à la pratique du football (short, maillot, protège-tibias, chaussures aux crampons moulés, veste de survêtement). Il est indispensable de prévoir également une bouteille d'eau individuelle, ainsi que le nécessaire pour prendre une douche.

Les parents des joueur(se)s participeront au transport des enfants lors des rencontres à l'extérieur en fonction d'un planning remis par le coordinateur de l'équipe. En cas d'indisponibilité, la famille est en charge de se faire remplacer par un autre parent. Les enfants sont pris en charge par les familles responsables du transport, au stade à l'aller, et ramenés à leur domicile au retour.

 Il est rappelé que chacun est responsable, et doit être assuré pour son véhicule, respecter les règles de sécurité et la législation en vigueur.

Les parents seront également sollicités pour tenir l'endroit de convivialité du club. (Bar) Le coordinateur d'équipe préparera également un roulement pour que chacun participe.

Tous les licenciés.

- Présence régulière aux entraînements et être équipé d'une tenue adaptée à la pratique du football.
- Respect des horaires de rendez-vous pour les rencontres. Toute absence doit être signalée au responsable d'équipe au plus tôt.
- Avoir une hygiène de vie compatible avec la pratique du football.
- Ne pas fumer dans les vestiaires, ni les salles mises à votre disposition.
- Respecter le matériel, les équipements et les installations mises à votre disposition.
- Respecter les arbitres, les joueurs, les dirigeants, les partenaires, les adversaires et les spectateurs.

Tout comportement excessif, jugé inadmissible ternissant l'image et la réputation du Football Club La Montagne, engendrera une intervention des membres du Comité d'Éthique.

- Participer à la vie du club et aider lors des différentes manifestations

- Respecter les règlements, ne jamais chercher à les enfreindre.
- Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite, et accepter les victoires avec modestie, sans vouloir ridiculiser l'adversaire. Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par la tricherie.
- Garder sa dignité en toutes circonstances et notamment dans la défaite, rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale, être exemplaire, généreux et tolérant.
- Signer une licence pour jouer au F.C.L.M et non pas pour jouer dans une équipe.
- L'hygiène du sportif, après chaque effort physique la douche devient une obligation élémentaire.